

APPEL À CANDIDATURES : Séjours Scientifiques de Haut Niveau (SSHN)

1. Contexte et objectifs

Dans le cadre de sa politique de soutien à la coopération universitaire et scientifique entre la France et le Cameroun, l'Ambassade de France au Cameroun lance un appel à candidatures pour l'attribution de bourses de Séjours Scientifiques de Haut Niveau (SSHN).

Ce dispositif vise à :

- Renforcer les partenariats scientifiques franco-camerounais ;
- Favoriser la mobilité des chercheurs et doctorants camerounais vers la France ;
- Soutenir des projets de recherche à forte valeur ajoutée scientifique et sociétale ;
- Encourager la production scientifique conjointe (articles, communications, projets collaboratifs).

2. Public cible

Le programme s'adresse à :

- Des chercheurs, enseignants-chercheurs ou doctorants camerounais ;
- Inscrits dans une université camerounaise ou rattachés à une institution de recherche ;
- Ayant obtenu leur doctorat ou étant en cours de doctorat.

3. Nature et durée du financement

- Durée du séjour : entre 1 et 4 mois.
- Pays de destination : France.
- Le séjour doit débuter au moins deux mois après la date du comité de sélection.
- Le bénéficiaire ne doit pas être inscrit administrativement dans l'établissement français d'accueil.
- Les bourses SSHN couvrent notamment :
- Les frais de voyage ;
- L'allocation de séjour ;
- L'assurance ;
- Les frais liés à l'activité scientifique (dans la limite des plafonds fixés par l'ambassade).

4. Conditions d'éligibilité

Pour être éligible, le candidat doit :

- Résider au Cameroun ;
- Être inscrit dans une université camerounaise ou être chercheur/enseignant-chercheur ;
- Avoir obtenu un doctorat ou être en cours de doctorat ;
- Présenter un projet de recherche cohérent avec les priorités de coopération franco-camerounaises ;

- Disposer d'une lettre d'invitation officielle d'un laboratoire, centre de recherche ou institution académique en France ;
- Présenter un dossier complet et conforme.

5. Dossier de candidature

Le dossier doit comprendre les pièces suivantes :

- Curriculum vitae (CV) ;
- Lettre de motivation (1 page maximum) ;
- Présentation du projet de recherche (1 page maximum) ;
- Lettre d'invitation de l'organisme d'accueil français ;
- Justificatif du niveau d'études (certificat de scolarité en doctorat ou diplôme de doctorat) ;
- Récapitulatif des réponses du formulaire de candidature (à télécharger après remplissage du formulaire sur Moodle)

6. Modalités de dépôt de candidatures

Les candidatures sont déposées exclusivement en ligne sur la plateforme Moodle dédiée selon 02 étapes

Lien de la plateforme : <https://formation-recherche-france-cameroun.com/>

Etapes de candidature :

- Remplissage du formulaire en ligne
- Dépôt des documents requis

Aucune candidature transmise par courriel, courrier postal ou déposée hors plateforme ne sera examinée.

7. Critères de sélection

Les candidatures éligibles font l'objet d'une évaluation qualitative selon les critères suivants :

- Qualité scientifique du projet de recherche ;
- Cohérence et pertinence de la mobilité ;
- Qualité du partenariat avec l'institution d'accueil française ;
- Impact attendu pour la coopération franco-camerounaise ;
- Perspective de publication ou de valorisation scientifique ;
- Motivation et parcours du candidat.

Une attention particulière est portée :

- Aux candidatures féminines ;
- Aux projets en lien avec les priorités thématiques annuelles (ex. : IA, santé, environnement, employabilité, genre) ;
- Aux profils à forte valeur ajoutée scientifique ou stratégique.

8. Calendrier

Les candidatures SSHN peuvent être déposées tout au long de l'année.

Les dossiers sont examinés par le comité de sélection quatre fois par an :

- Janvier
- Mars
- Juin
- Septembre

Les candidats retenus sont contactés par le SCAC. Les candidats non retenus ne reçoivent pas systématiquement de notification individuelle.

9. Obligations des lauréats

À l'issue du séjour, le bénéficiaire devra :

- Transmettre un rapport d'activité dans un délai d'un mois après la fin du financement ;
- Justifier l'utilisation des fonds ;
- Contribuer à la valorisation du programme (publications, communications, témoignages).

Le non-respect de ces obligations peut entraîner le remboursement des sommes perçues.

10. Contacts

Objet du message : Demande de financement de l'ambassade de France - Votre nom - Le nom du projet

Destinataires : financement-esr.yaounde-amba@diplomatie.gouv.fr

Conseils : utilisez une adresse mail avec votre nom qui permettra de vous identifier plus facilement et vérifier que votre message est bien expédié